

COFOP = Centre d'orientation et de formation professionnelles. Le COFOP est une école de métiers ouverte prioritairement aux jeunes qui ne peuvent pas suivre normalement une filière de formation.

En détail

Le COFOP, à Lausanne, accueille en externat des adolescents et adolescentes libéré-e-s de l'école obligatoire et présentant des difficultés d'apprentissage. Plusieurs possibilités de formation, de préformation (préapprentissage) et d'insertion (UTT) y sont proposées. Les jeunes sont encadrés par des maîtres professionnels ou socioprofessionnels, et bénéficient de l'appui de psychologues conseillers en orientation.

Secteur formation

Les domaines de formation professionnelle sont les suivants: Commerce, construction métallique, coiffure, couture, cuisine, entretien/nettoyage, paysagisme, maçonnerie, mécanique automobile, menuiserie-ébénisterie, polymécanique, peinture, service d'intendance. Les conditions d'apprentissage sont adaptées au contexte du COFOP. Des cours d'appui scolaire sont organisés.

Des formations individualisées

A côté des *formations professionnelles initiales en 3 ou 4 ans (CFC)*, le COFOP propose des places de *formation professionnelle initiale en 2 ans (AFP)* ou de *formation élémentaire*. Ce type de formation s'adresse aux jeunes qui ont un projet, mais que des lacunes scolaires ou linguistiques empêchent momentanément d'envisager une formation plus exigeante. Voir les fiches [Formation professionnelle initiale en 2 ans / Formation professionnelle en 3 ou 4 ans](#).

Le secteur formation du COFOP est fréquenté chaque année par une centaine d'apprentis ; le secteur préformation accueille environ 120 préapprentis.



Secteur préformation

Le COFOP propose également des places de préformation (préapprentissage, un an). Le secteur préformation s'adresse à des jeunes dont le projet professionnel n'est pas abouti ou qui ont un intérêt pour les métiers proposés au COFOP.

Comment s'inscrire au COFOP?

- Secteur formation

Les demandes relatives à une formation professionnelle sont à adresser directement au secrétariat du COFOP.

L'admission au secteur formation passe par un entretien préalable et un stage de deux semaines dans le secteur professionnel choisi.

- Secteur préformation

Les jeunes intéressés remplissent le dossier T1 disponible au secrétariat de leur établissement ou sur le site www.vd.ch/orientation.

Renseignements

Le psychologue conseiller ou la psychologue conseillère en orientation de l'établissement scolaire sont à disposition des élèves. Le Guichet de la transition 1 du Centre régional d'orientation peut également être sollicité (adresses et coordonnées sur www.vd.ch/orientation, rubrique Contact).

Voir aussi les fiches

[COFOP – Secteur préformation](#)
[Start'up / UTT](#)

Des questions sur les formations et les professions?
L'information continue sur www.vd.ch/orientation.

